



# PROGRAMME DU BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE

*Le salon de coiffure devient au travers de l'extraordinaire activité de la vie moderne un havre de détente, un endroit privilégié de redécouverte de son image, dans le plaisir des soins et de l'attention apportés par un professionnel. Le rôle du coiffeur(se) ne se limite pas au travail technique, mais à un ensemble d'interactions d'ordre psychologique, relationnel, pratique...*

*Le B.P. est garant d'un savoir-faire technique, comptable, commercial et artistique.*

## ENSEIGNEMENT THEORIQUE

### SCIENCES TECHNOLOGIE ET ARTS APPLIQUES

Biologie Générale et appliquée - Physique Chimie appliquées – Technologie du Matériel et Produits - Cadre organisationnel réglementaire Législation - Arts appliqués à la profession - Vente Communication

### GESTION DE L'ENTREPRISE

Management et gestion d'un salon de coiffure

### EXPRESSION FRANCAISE ET OUVERTURE SUR LE MONDE

## ENSEIGNEMENT PRATIQUE EN ATELIER

### CREATION, COULEUR, COUPE, COIFFAGE

Mise en œuvre de Coupes créations personnalisées – Transformations de la couleur – Mise en valeur de la transformation par coiffage

### MODIFICATION DURABLE DE LA FORME

Mise en œuvre de soins capillaires, de techniques de modification durable de la forme (frisage, défrisage ou lissage durable) et de techniques de mise en forme et de coiffage.

### EPREUVE optionnelle au choix

Coiffure événementielle **ou**  
Coupe Homme et taille, entretien du système pilo-facial

## CONDITIONS D'ADMISSION

La formation B.P. est une continuité de la formation CAP COIFFURE. Pour accéder à cette formation, il est nécessaire d'être titulaire du CAP Coiffure.

Cette formation est dispensée sur 2 années. Deux accès possibles à la formation :

- Contrat de professionnalisation en entreprise sur 2 ans
- Financement privé sur 2 ans.

**Nous contacter afin de recevoir un dossier complet.**

La directrice vous recevra sur rendez-vous.